

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1126

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 24

À l'alinéa 40, supprimer les mots :

« par arrêté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.